

Avertissement KYC

1. Introduction

Chez Global CIM, nous prenons très au sérieux la conformité réglementaire et la sécurité de nos utilisateurs. Pour cette raison, nous avons mis en place des procédures de vérification KYC (Know Your Customer) pour tous nos clients.

2. Exigences KYC

Dans le cadre de notre procédure KYC, nous pouvons demander les documents et informations suivants :

- Une pièce d'identité valide (passeport, carte d'identité nationale, permis de conduire).
- Un justificatif de domicile (facture de services publics, relevé bancaire) datant de moins de trois mois.
- Un selfie de l'utilisateur tenant la pièce d'identité.

3. Objectif du KYC

La procédure KYC est mise en place pour :

- Prévenir la fraude et les activités illégales.
- Assurer la sécurité des transactions.
- Respecter les exigences légales et réglementaires.

4. Protection des Données

Toutes les informations recueillies dans le cadre de la procédure KYC sont traitées de manière confidentielle et sécurisée, conformément à notre [Politique de Confidentialité](#).

5. Non-Conformité

Le non-respect de la procédure KYC peut entraîner des restrictions sur votre compte, y compris la suspension ou la résiliation de l'accès à nos services.

6. Contact

Pour toute question concernant notre procédure KYC, veuillez nous contacter à support@globalcim.com ou par téléphone au [+33 1 62 20 11 81](tel:+33162201181).